

VILLE CRUELLE A LA UNE

Un mois de presse en Côte d'Ivoire

Philippe HAERINGER

Saint-Roman, 26410 Châtillon-en-Diois

MOTS-CLÉS : Presse quotidienne — Ville — Liberté (d'expression) — Insécurité — Prix — Salaires — Transports — Opinion publique — Rumeurs — Pouvoir — Abidjan.

KEY WORDS : Daily newspapers — City — Freedom (of expression) — Insecurity — Prices — Wages — Transportation — Public opinion — Rumours — Power — Abidjan.

Les médias ivoiriens furent longtemps médiocrement sensibles aux échos de la ville, à ses états d'âme et à ses problèmes sociaux. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'évolution est évidente pour le quotidien *Fraternité-Matin* qui, en dépit de sa situation de

Orne de moins en moins sa « une » de réceptions d'ambassadeurs, la réservant désormais davantage aux grands problèmes intérieurs de l'heure. Avec un certain décalage dans le temps, destiné à prendre le pouls des instances du Parti ou à donner au gouvernement le temps de prendre position, les titres de la « une » témoignent à l'évidence du souci de répondre aux émois, aux inquiétudes et à certaines interrogations populaires, notamment dans le domaine du quotidien.

La plupart de ces titres annoncent des développements dans les pages intérieures, voire des dossiers dont certains se poursuivent sur plusieurs éditions. Parfois ils s'inscrivent dans le cadre de rubriques quotidiennes, hebdomadaires ou occasionnelles. A titre d'illustration et de test, nous examinerons le contenu de ce journal tout au long d'un mois pris au hasard, celui que des circonstances tout à fait étrangères aux faits m'amènèrent à vivre sur place (du 27 janvier au 26 février 1981).

Si l'on fait le compte, pour cette période, des titres de la une qui concernent directement la vie citadine, on relève 10 articles touchant l'insécurité, 7 autres les difficultés des transports urbains, 5 ont trait à la détérioration des niveaux de vie et à la

montée des prix, 4 aux problèmes d'urbanisme. Dix autres articles, toutefois, évoquent en termes plus sereins des sujets relevant de la culture ou des loisirs.

La une s'est pourtant soustraite à plusieurs reprises au quotidien, notamment à l'occasion de deux évé-

longuement attendue, d'un gouvernement rajeuni, et la mort brutale d'un homme politique qui pesait lourd, Jean-Baptiste Mockey. Le quotidien est alors rentré dans les pages ; des pages d'ailleurs faites pour l'accueillir, plusieurs d'entre elles étant régulièrement consacrées à « Abidjan et ses quartiers », les trois autres divisions permanentes étant respectivement réservées au reste du pays (« Dans nos départements »), au reste du monde (« Afrique et Monde ») et au sport.

Ces quatre grandes divisions ne couvrent pas tout le journal, les thèmes d'information ne se laissant pas tous enfermer dans un cadre géographique déterminé. Outre le sport, particulièrement privilégié, d'autres thèmes font l'objet de pages spéciales un jour par semaine. Du lundi au vendredi : « Sciences et progrès », « Art et culture », « Éducation-jeunesse », « Économie », « Femme ». Dans l'édition de fin de semaine, les loisirs du samedi soir sont évoqués dans un « Guidorama » de plusieurs pages. Il est évident que la matière de ces pages spéciales concernent plus qu'à leur tour les citadins et les Abidjanais en particulier.

Cela est encore plus vrai d'un certain nombre de rubriques occasionnelles, mais très spécialisées, voire

orientées, qui s'insèrent ou non dans les divisions géographiques : des rubriques comme « Notre environnement », « Au service du consommateur », « La vie dans les quartiers », « Connaissez-vous vos droits et vos devoirs », ainsi que « Enquête express » qui jette une lumière sur tel petit métier, sur telle situation locale particulière... Plus ramassés encore, de nombreux « billets » comme « L'écho », « Sur mon bloc-note », « Sur la soupe », « Amanie » et « Cocowas » ~~devient un philosophe sur des thèmes d'actualité~~ souvent choisis dans la vie courante.

A l'autre extrême — si l'on considère la surface occupée —, des dossiers à épisodes se succèdent ou se chevauchent. Leur longévité est en moyenne d'une semaine, avec une double page par jour. Pendant le mois observé, deux au moins concernaient directement Abidjan : « Qu'est-ce qui fait courir les taxis-compteurs » ouvre l'enquête sur une donnée permanente de la vie dans la capitale, le mécontentement des usagers de ce mode de transport ; « Ce qui attend nos maires » fait suite à l'importante réforme municipale de 1980, passant en revue les problèmes des nouvelles communes, prises une à une, dont les dix communes de l'agglomération abidjanaise. Il est intéressant de noter que, outre ce dernier dossier pour moitié consacré aux villes de l'intérieur du pays, deux autres dossiers illustrèrent cette préoccupation qui refait régulièrement surface en Côte d'Ivoire : la promotion des habitats — petites villes et villages — dans les régions rurales, que l'on voudrait voir plus aptes à retenir les foules dont la capitale redoute l'afflux. Titres de ces deux dossiers : « Bouna ou le mal de l'éloignement (1) » et « Habitat rural », reportage sur un séminaire récemment consacré à l'aménagement des petites villes et des villages. Signalons pour information les autres dossiers du mois : une série « Maisons et jardins » a voisiné avec un dossier plus austère, renouvelé chaque année à l'occasion d'une « Journée mondiale des lépreux » toujours très honorée en Côte d'Ivoire ; enfin, bien entendu, les événements politiques du mois se traduisirent par un vaste « Hommage à Mockey » ainsi que par une solennelle présentation du nouveau gouvernement.

*
* *

Faire la distinction, dans la masse informative, entre ce qui concerne le fait abidjanaise et ce qui ne le concerne pas ou ne le concerne pas en propre est nécessairement arbitraire. L'organe monopoliste

la société urbaine moderne, et constitue l'une des

marques les plus évidentes de la position dominante de cette société urbaine. En conséquence, tout ce qu'il contient intéresse le citadin, y compris la « Page du paysan » qui paraît le mercredi et semble s'adresser davantage aux professionnels du développement rural qu'aux paysans eux-mêmes.

On peut tenter tout de même d'isoler les chapitres fondamentaux du fonctionnement de la communauté urbaine : urbanisme, équipement, logement, transports, emploi, sécurité, ~~expansionnement~~ ~~coût de la vie, santé, sécurité.~~ A cet égard, les titres de la une sont très révélateurs et ne sont nullement contredits par le contenu des pages intérieures. Première constatation : l'emploi et son corollaire le chômage n'apparaissent pas nommément. On ne devine leur réalité qu'en filigrane, dans la formidable inquiétude qui se manifeste en matière de *sécurité*. En ce mois de février 1981, deux formules font recette : lutte contre le banditisme et opération *coup de poing*. La bande à Zerbo hante les pages de « Frat-Mat », et un débat d'idées est lancé — ou relancé — sur un supposé désœuvrement des trop nombreux migrants voltaïques.

Deuxième constatation similaire : la *santé* ne semble pas davantage que l'emploi être un sujet de préoccupation obsessionnelle bien qu'elle soit indirectement mise en cause dans la plainte sur l'*insalubrité* de la voie publique, plainte qui, avec des photos convaincantes, s'élève à l'occasion de la mise en place des nouvelles municipalités. Mais elle se situe moins sur le terrain de la santé publique que sur celui de l'*urbanisme*, associant dans un même couplet toutes les insuffisances en matière d'*équipement* : lotissements, voirie, logements, marchés, moyens de transport.

L'insondable problème du *logement* fait assez régulièrement l'objet d'un grand dossier. Le hasard fait qu'en ce mois de février c'est le *transport urbain*, cette autre obsession, qui inspire une grande enquête — sur les taxis. Cette enquête est significative de la volonté de la rédaction du grand quotidien abidjanaise de réaliser des dossiers contradictoires : après avoir donné le point de vue très critique de l'usager vis-à-vis du service offert, l'enquêteur recueillit tour à tour avec sollicitude la position très contrastée des chauffeurs, des patrons et des assureurs, pour enfin mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités.

Deux autres thèmes majeurs sont partiellement liés. Le *coût de la vie* est, depuis plusieurs années, emmené par les prix alimentaires, lesquels montent

visionnement de la capitale en *produits vivriers*.

(1) Bouna : petit centre de l'extrême nord-est du pays.

L'éditorial de la parution du 14 février ne craint pas d'affirmer que « le spectre de la faim » dans le tiers-monde concerne aussi Abidjan et la Côte d'Ivoire. Deux échappatoires : la promotion des cultures vivrières, bien sûr, mais aussi une meilleure commercialisation assortie d'un meilleur *contrôle des prix*. Ces deux préoccupations reviennent souvent dans les colonnes de *Fraternité-Matin*. Février voit même paraître un grand réquisitoire titrant en gros titre à la une : « Du désordre dans les prix » des produits de première nécessité. La semaine suivante, réponse du ministre avec un titre rouge également en première page : « La répression des fraudes sera intensifiée ».

En toute logique, à l'inquiétude sur les prix répond une grande sensibilité sur les *salaires* qui, toutefois, ne se manifeste qu'au détour d'une des plus importantes questions de politique intérieure du moment : la disgrâce des sociétés d'État. Convaincues de gestion laxiste et de sur-salaires, ces sociétés qui avaient fini par couvrir une part essentielle de l'activité du pays et dont les agents s'étaient accoutumés à des salaires sans rapport avec ceux de la fonction publique, furent brusquement soit supprimées soit ramenées au pas. Et tout le mois de février 1981 fut dominé par cette angoissante question : le gouvernement allait-il maintenir sa décision d'aligner les salaires des sociétés d'État avec ceux de la fonction publique, c'est-à-dire les diminuer du tiers, de la moitié, et bien souvent davantage ? Si oui, quelle réaction des intéressés ? Si non, quelle réaction des fonctionnaires ? Les uns et les autres détenaient, à leur poste, le pouvoir de bloquer le système. Première échéance : la solde de fin février.

Sur cette affaire, *Fraternité-Matin* resta discret tout au long du mois. Affaire trop grave sans doute, car du ressort du Président et non du gouvernement. Le quotidien s'est imposé d'attendre la réaction du premier responsable de l'État, laquelle n'est intervenue qu'à l'instant paroxysmique de la tension populaire, c'est-à-dire au jour fatidique de la paye. Ce jour-là, *Fraternité-Matin* reproduisait solennellement, sur toute la surface de la une, la déclaration du Bureau politique du Parti unique de Côte d'Ivoire, autrement dit la voix du Président. Et celle-ci, bien sûr, ménageait les espoirs des deux camps sans aucunement abandonner, pour autant, la ligne fixée.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner le contenu de cette déclaration, sauf à retenir qu'après le choc

psychologique créé par les premières décisions et la longue attente qui suivit, elle eut pour effet de faire baisser au bon moment la tension. Une commission ad hoc allait pouvoir étudier, dans un climat résigné, les modalités de la réforme.

*
*
*

Au total, ce mois qu'il m'a été donné de vivre à Abidjan, en discontinuité avec quelques dizaines d'autres qui m'avaient paru plus sereins, aura vu se cristalliser un nombre important de problèmes de la vie ; problèmes ô combien perceptibles dans les rues, dans les maisons, dans les bureaux de la ville, dans toutes les conversations... et dont on retrouve heureusement l'écho dans le principal média du lieu.

De cette situation, la donnée la plus essentielle est très certainement l'existence de tous ces maux, de toutes ces difficultés ; mais je suis davantage enclin, ici, à m'attarder sur le double écho que l'on en reçoit. D'abord celui de la rue, des gens. Étonnante prescience du petit peuple de la capitale — mais cela est aussi vrai dans le milieu des cadres — qui sait ou croit savoir l'événement bien avant qu'il soit officiellement révélé, parfois bien avant qu'il ait eu lieu ; et dont toutes les conversations sont imprégnées des sujets de l'actualité, tous domaines confondus ! Il faut dire que le don de parole n'est pas laissé aux griots et aux tribuns. Dans bien des bureaux, dans les ascenseurs, autour des « mamy-foutou » ou dans les « maquis laissons l'État tranquille » (1), dans les rues que l'on appelle ici Radio-Treichville (2), mais le phénomène va beaucoup plus loin que la seule circulation de nouvelles ou de rumeurs. Ce qui n'est tantôt que babil tantôt débat passionné s'empare des grands et petits dossiers de l'heure, si bien que, comme le fait remarquer Abdou Touré dans une étude encore inédite, le mot « conjoncture » est entré dans le langage populaire (3).

Je me souviens que dans les années 60 nous déplorions, chercheurs en sciences humaines, que l'Ivoirien ne s'extériorisât pas, ne dit pas ce qu'il pensait sur la situation de l'heure, du moins sur les questions politiquement délicates. Aujourd'hui, au contraire, les discours paraissent si transparents et si abondants que l'on se prend à penser qu'une enquête d'opinion, sauf à produire des chiffres, n'est pas indispensable à

(1) Mamy-foutou : femme servant à manger au sortir des entreprises ou dans la rue. Maquis : buvette-restaurant populaire ; cf. dans ce cahier l'article de F. K. NGUESSAN.

(2) Radio-Treichville : du nom du quartier populaire le plus ancien de la ville.

(3) A. Touré cite l'expression « Conjoncture trappé moi » (la conjoncture m'a attrapé) que les intellectuels ont adoptée, mais qui vient de la rue et qui témoigne de l'humour dont les Abidjanais peuvent faire preuve face à leurs tourments (« L'imagination populaire en Côte d'Ivoire », ouvrage en préparation). Lorsqu'on est licencié d'une entreprise par suite d'une compression de personnel, on dit aussi que l'on est « conjoncturé » (« Abidjan », livre reportage édité par *Fraternité-Matin*, 1982).

qui souhaite entendre la voix de l'opinion publique. Il suffit d'écouter, où que l'on se trouve.

Vient donc la question de la poule et de l'œuf. La relative ouverture de la presse (relative en effet, car sans pluralisme) a-t-elle engendré ou contribué d'engendrer la libre parole des gens, ou bien est-ce au contraire celle-ci qui amena *Fraternité-Matin* à se mettre au diapason? S'il est évident que le quotidien unique, très lu (1), alimente et scande le discours populaire, il est non moins visible que ce dernier dicte assez largement au journal le titre de ses rubriques, voire ses gros titres.

On a en effet le sentiment que lorsqu'une inquiétude précise, un questionnement pressant, ou lorsqu'une rumeur insistante se manifestent dans l'opinion, le journal *Fraternité-Matin* ouvre à point nommé une enquête, un dossier, un débat. Les apparences vont même jusqu'à suggérer parfois — et il n'y a probablement pas que des fausses apparences — que l'opinion met ainsi en branle, par journal interposé, le pouvoir et ses organes de décision. Vision optimiste, sans doute, d'une démocratie directe et d'un média médiateur. Mais il y a indéniablement un peu — ou beaucoup — de cela.

L'exemple du dossier sur les prix (et leur désordre) est très illustratif. En présentant, le 17 février 1981, l'enquête qu'il a menée sur ce thème, *Fraternité-Matin* interpelle expressément le ministère du Commerce en le mettant avec insistance en face de ses responsabilités en matière de contrôle des prix. Après avoir mis en cause l'inefficience et le laxisme de ce département, le journaliste estime que « le ministère doit réagir ». Et huit jours plus tard celui-ci réagit effectivement, dans les mêmes pages, par la voix du ministre lui-même. Une intensification de la répression des fraudes est annoncée, et l'on peut à bon droit se demander si tout cela n'a pas été orchestré. Sensibiliser l'opinion pour la préparer à une répression, on a déjà vu cela sous divers cieux. En prime, le pouvoir empêche le bénéficiaire d'avoir répondu à un appel, d'avoir été à l'écoute de l'opinion et de s'être empressé de la satisfaire.

Toutefois, il ne me semble pas que cette interprétation puisse être la bonne dans cette affaire comme dans bien d'autres. La réponse du ministre fut, au total, plutôt embarrassée. Nous ferons des efforts,

mais nous n'avons pas assez de contrôleurs et pas assez de véhicules. D'ailleurs, le meilleur contrôleur n'est-il pas le consommateur lui-même? La balle est partiellement renvoyée au public interpellateur. S'agirait-il donc d'un vrai dialogue?

On ne peut tout de même pas se départir d'un vague sentiment, celui que ce petit jeu-là, même nourri des meilleures intentions, permet d'obtenir à bon compte un effet de soupape. C'est peut-être à ce niveau qu'il y a une entente tacite ou informelle entre le Parti et l'organe de presse qu'il a sous sa tutelle. Feu vert pour ouvrir les dossiers brûlants afin d'apaiser les passions. Cela peut prendre l'aspect, finalement sympathique, d'une explication générale de toutes les parties prenantes, comme dans l'affaire des taxis. Une variante du dialogue « à l'ivoirienne », avec un président en moins et un journaliste en plus. La thérapeutique est bonne quels que soient les résultats concrets. Dans d'autres cas, au contraire, l'absence de résultats, ou leur insuffisance chronique dans des domaines plus essentiels, comme le logement, donnent une autre connotation aux dossiers périodiquement offerts en pâture (2) à des lecteurs qui, dans leur immense majorité, ne connaîtront jamais la satisfaction de leurs besoins ou de leurs espoirs. Faudrait-il pour autant taire ces sujets?

*
* *

Il est un troisième cas de figure où la recherche (supposée) d'un effet de soupape risque de se montrer franchement pernicieuse. C'est ce que l'on peut craindre lorsque le sujet abordé comporte un aspect fortement émotionnel. Par exemple celui de l'insécurité et du banditisme. Mettre l'accent sur les hauts faits de la police nationale peut en effet rassurer, mais suppose que l'on insiste également sur l'existence des malfaiteurs qui, comme ceux de la « bande à Zerbo », couvrent deux jours de suite les pages intérieures de leurs portraits géants, complétés de notices biographiques. Les membres du nouveau gouvernement n'auront pas droit, dans les deux numéros suivants, à d'aussi vastes photographies.

L'opération « coup de poing », lancée peu après dans les rues de la capitale, n'a certes pas eu besoin d'être grossie outre mesure par le quotidien abidja-

(1) 400.000 lecteurs pour un tirage de 85.000 exemplaires, selon un sondage réalisé par la C.e.g.o.s. Makrotest.

(2) Cette expression ne préjuge pas de la qualité de ces dossiers, généralement très honnêtes dans les deux sens du terme, bien documentés, posant bien les problèmes, mais qui ne peuvent naturellement éviter de rapporter le discours quelque peu lénifiant de l'Administration. En somme, tout est là pour que le citoyen-lecteur soit convaincu que l'on s'occupe de son problème de logement : l'ampleur et la fréquence des dossiers et articles sur ce sujet, le sens critique et la lucidité du journaliste (signature généralement féminine), les réponses et précisions de l'Administration compétente, le volume et l'importance de ses projets et de ses réalisations. Mais le poids des faits reste ce qu'il est... à savoir une proportion d'insatisfaction qui reste inchangée ou qui s'aggrave. (Cela dit, je me dois de préciser tout de même que la situation du logement à Abidjan est bien meilleure qu'en d'autres villes comparables, et c'est aussi le cas des salaires, etc. Mais cela ne console personne.)

nais. Elle fut en soi une grosse affaire : mille policiers « ratissant » la ville, 2.400 personnes « raflées » dès la première expérience d'une « mesure » présentée comme devant être régulièrement reconduite (la deuxième expérience eut lieu dès la fin de la même

nécessaire (ou permit) de lancer cette opération.

C'est évidemment un débat qui dépasse le cadre et le cas de la Côte d'Ivoire, de sa capitale et de son quotidien que de savoir dans quelle mesure la presse, en faisant son travail d'information, n'augmente pas les difficultés sociales qu'elle relate ; et cela même dans l'hypothèse d'une volonté farouche d'objectivité. Cette hypothèse, je ne la ferai pas pour ce qui concerne le problème de l'insécurité, trop chargé de ressentiments ethniques non dits, trop peu replacé,

quelques semaines plus tard, et qu'il me serait trop pénible de relater ici, montre bien qu'il était urgent de procéder autrement qu'on ne le fit autour de ce mois de février 1981, dans l'action comme dans la presse.

Pour la plupart des autres thèmes il n'y a pas

mis, bien loin de là. même si la question ci-dessus (effet amplificateur de l'information) reste posée, et même si ces autres thèmes ne sont pas non plus à l'abri d'une évolution psychotique (par exemple le problème de la pénurie alimentaire), personne ne niera qu'il vaut quand-même la peine de prendre le risque d'une information ouverte et nourrie, ce à quoi semble vouloir s'employer — souvent avec bonheur — le quotidien unique (1) de la métropole ivoirienne.

responsabilités. L'atroce drame collectif survenu

le 18 novembre 1983

(1) Unique ? Oui au sens strict, comme je l'ai déjà indiqué. Mais je ne puis terminer cette petite étude sans rappeler deux circonstances qui atténuent considérablement cette situation monopoliste, laquelle ne saurait d'ailleurs être jugée dans la méconnaissance de la logique et de la nature du parti unique dans l'environnement ivoirien. La première de ces circonstances, c'est la présence, sur la place d'Abidjan, de presque tous les titres importants de la presse francophone (dont quelques périodiques pan-africains) et de quelques autres. Même si cela ne touche guère que les cadres, c'est important. La deuxième circonstance concerne un plus large public : c'est l'existence d'un hebdomadaire, Ivoire Dimanche, certes soumis à la même tutelle, mais qui élargit le débat. Au-delà de sa fonction récréative, Ivoire-Dimanche (I.D.) s'attache à explorer l'évolution des mœurs et de la vie quotidienne.